



Transcription : Module 1- Préparation de la PGSSA

Bienvenue au module 1 «Préparation de la PGSSA ». Ce module vise à répondre aux questions suivantes :

- Où la PGSSA doit-elle être mise en œuvre ?
- Qui doit être impliqué et à quelles fins ?

Nous allons donc :

- Définir la zone de PGSSA et désigner l'organisme chef de file
- Constituer l'équipe de PGSSA
- Établir des priorités

Tout d'abord, nous devons définir la zone de PGSSA. Il y a deux scénarios :

Le premier. Lorsque la PGSSA est lancée par une municipalité, un district ou une unité administrative, la zone concernée est déterminée par la zone administrée par l'autorité locale.

Voici un exemple typique, dans lequel trois types de systèmes d'assainissement sont utilisés :

- Le système 1 (en bleu), des toilettes à chasse d'eau raccordées au réseau d'assainissement et de traitement centralisé des eaux usées, qui desservent le centre historique de la ville.
- Le système 2 (en jaune), des toilettes à chasse d'eau raccordées à une fosse septique avec un dispositif d'infiltration des effluents et évacuation des boues fécales hors site- il dessert les nouveaux complexes résidentiels et les zones périurbaines.
- Le système 3 (en vert), des toilettes sèches ou à chasse d'eau avec élimination sur site ou hors site, couvre les zones rurales.

Tous les systèmes d'assainissement doivent être pris en compte lors de la préparation de la PGSSA et l'organisme chef de file doit être l'autorité locale chargée de superviser la prestation des services. En outre, un chef d'équipe doit être désigné pour diriger le processus du PGSSA.

Un autre, c'est lorsque la PGSSA est mise en œuvre par les prestataires de services d'assainissement, tels que les services publics et d'autres opérateurs privés. Dans ce cas, leur objectif est d'assurer la gestion en toute sécurité des systèmes d'assainissement sous leur responsabilité et d'éviter que le rejet ou la réutilisation de leurs produits n'entraîne des risques sanitaires. La zone est déterminée par les activités du prestataire de services et le chef d'équipe est identifié au sein de sa structure organisationnelle.

Dans certains cas, une partie des activités d'assainissement peut se situer en dehors de la zone administrative ou du mandat d'un prestataire de services.

Par exemple, une usine de traitement des eaux usées en zone urbaine peut être associée à la réutilisation des effluents sur des terres agricoles relevant d'une autre zone administrative et supervisée par une autorité différente. Dans ce cas, une équipe de coordination composée des autorités les mieux placées doit être formée pour diriger le processus.

Nous allons maintenant commencer par l'étape 1.2, la constitution de l'équipe de PGSSA. L'objectif est de s'assurer l'engagement global des parties prenantes à élaborer et à mettre en œuvre le processus de PGSSA.

Dans les systèmes d'assainissement, cela est particulièrement important, car la responsabilité tout au long de la chaîne incombe rarement à un seul organisme.

Souvent, le processus de la PGSSA est initié par une ou plusieurs personnes ou organisations concernées. Cependant, il se peut que ces personnes ne disposent pas de toutes les compétences nécessaires, et par conséquent, les initiateurs auront besoin du soutien l'ensemble des organisations compétentes.

Un chef d'équipe doit être identifié et nommé dès le départ. Il jouera un rôle essentiel dans :



- La communication sur la PGSSA ;
- La mobilisation des parties prenantes ; et
- La supervision de l'élaboration, de la mise en œuvre et des mises à jour de la PGSSA.

Le chef d'équipe doit avoir l'autorité, les compétences organisationnelles et interpersonnelles, ainsi que suffisamment de temps et de ressources pour garantir une mise en œuvre efficace du processus.

Pour que la PGSSA soit un succès, le chef d'équipe aura besoin du soutien d'intervenants de chacune des composantes du système et ces personnes devront avoir les connaissances nécessaires pour évaluer les dangers, comprendre comment gérer les risques et assurer la mise en œuvre des améliorations dans leur domaine respectif.

Vous devez vous assurer que l'équipe est composée d'organisations et de personnes chargées de toutes les étapes d'assainissement pertinentes, des représentants des principaux groupes exposés et d'experts en santé publique. Pour les aspects climatiques, des spécialistes en climatologie et en hydrologie peuvent aider à identifier les risques.

Les zones de PGSSA vastes ou complexes peuvent bénéficier d'une analyse des parties prenantes afin de s'assurer que toutes les parties prenantes concernées sont mobilisées et motivées. L'outil 1.2 propose un tableau permettant d'effectuer l'analyse des parties prenantes et de planifier leur participation.

À l'issue de l'analyse, un comité de pilotage de la PGSSA peut être mis en place.

Les comités de pilotage assurent les fonctions suivantes :

- La direction et la supervision de l'ensemble du processus ;
- Établissement de domaines prioritaires ;
- L'engagement et l'implication de la haute direction ;
- La garantie d'un engagement financier et de ressources ;
- Le dialogue politique et les changements nécessaires pour améliorer l'environnement.

Les efforts requis pour la mise en place de la PGSSA nécessiteront une contribution en temps et la prise en charge de certains coûts pendant la phase de préparation. Le processus de PGSSA aura également besoin du soutien des responsables, qui devront libérer du temps de leur personnel et contribuer financièrement au démarrage.

Une fois la zone, l'équipe et le chef choisis, il est temps d'établir les priorités. Cette étape est particulièrement importante pour les équipes chargées de plusieurs systèmes d'assainissement au sein d'une zone administrative ou pour les équipes dont le financement et les capacités sont très limités. L'établissement de priorités rend le processus de PGSSA gérable.

Vous pouvez utiliser des outils tels que les diagrammes des flux de matières fécales et Sanipath, pour analyser la situation. Ces outils ont peut-être déjà été utilisés dans la région.

Les diagrammes de flux de matières fécales sont un moyen simple de visualiser, pour une ville donnée, les types de services d'assainissement et ce qu'il advient des différents flux d'excreta. Les flèches vertes représentent les proportions d'excreta qui sont « gérées en toute sécurité » tout au long de la chaîne d'assainissement. Les flèches rouges indiquent les endroits où les flux d'excreta ne sont pas gérés de manière sûre et constituent une priorité.

Vous devez également prendre en compte les éléments suivants

- les zones enregistrant un grand nombre de maladies liées à l'assainissement
- Les zones à forte densité de population
- Les populations vulnérables
- Les zones où les services d'approvisionnement en eau sont inexistantes ou intermittents et où l'auto-approvisionnement se fait à partir de sources d'eau potentiellement dangereuses



- Les zones où les activités formelles ou informelles d'utilisation des eaux usées sont nombreuses.

En outre, vous devez prendre en compte les facteurs climatiques, y compris :

- Les zones où l'on sait que le climat affecte l'infrastructure ou la performance de l'assainissement. Il peut s'agir de zones sujettes à la sécheresse ou aux inondations, de zones où le niveau de la nappe phréatique est élevé, de systèmes côtiers affectés par des tempêtes ou des marées hautes, ou de zones exposées à des risques de glissement de terrain.
- Ou des zones qui ne sont pas actuellement touchées par des risques liés au climat mais qui sont susceptibles d'en subir dans le cadre de scénarios de changement climatique.
- Les systèmes d'assainissement qui sont depuis longtemps, ou sont susceptibles d'être, très sensibles aux phénomènes climatiques, par exemple les débordements d'égouts.

Très bien ! Nous avons donc terminé le module 1 : Préparation de la PGSSA.

Vous avez appris à

- Définir la zone de PGSSA et désigner l'organisme chef de file
- Constituer l'équipe de PGSSA
- Établir les priorités de PGSSA

Dans la prochaine étape, nous étudierons le module 2: description du système d'assainissement.

Merci de nous avoir suivis !